

APPEL DE PROPOSITIONS

SOUTIEN FINANCIER POUR LE DÉVELOPPEMENT D'INNOVATIONS TECHNOSOCIALES

CONCOURS AUTOMNE 2023

Aperçu	
Valeur et durée du financement :	12 000 \$ / 1 an
Demande de financement (projet détaillé) :	15 septembre 2023
Annonce des résultats :	13 octobre 2023

MISE EN CONTEXTE

L'innovation technosociale est une approche qui combine des outils technologiques, des connaissances scientifiques et de bonnes pratiques dans le but de résoudre des problèmes sociaux ou d'améliorer la qualité de vie des jeunes en difficulté et de leurs familles. Ne se limitant pas au recours à de nouvelles technologies, elle cherche aussi à créer un impact positif sur les jeunes en difficulté en favorisant leur développement, leur résilience, leur autonomie, leur participation et leur bien-être. Les exemples d'innovations technosociales sont nombreux et peuvent inclure, notamment:

Des applications mobiles ou plateformes en ligne peuvent être utilisées pour faciliter l'accès à l'éducation, aux services sociaux ou aux soins de santé mentale auprès de groupes plus difficiles à rejoindre. L'objectif est alors de sensibiliser les jeunes et leurs familles à des problématiques telles que la violence intrafamiliale, la prévention du cyberharcèlement, l'exploitation sexuelle en ligne ou l'intimidation. Ces applications peuvent fournir des informations, des conseils, des ressources ou aider les jeunes à demander de l'aide en cas de besoin.

Des outils informatisés de gestion des cas peuvent être développés pour faciliter l'évaluation et l'application des mesures en protection de la jeunesse ou en justice pénale pour les adolescents. Ces outils d'évaluation, de soutien à la prise de décision ou agents virtuels autonomes (AVA) permettent aux professionnels et intervenants de suivre et d'enregistrer les informations pertinentes, de planifier les interventions et de coordonner les services entre les différents acteurs impliqués.

L'utilisation de l'intelligence artificielle peut être envisagée pour analyser de vastes bases de données. Ces analyses permettraient de détecter de nouveaux profils, des tendances et des

facteurs de risque, soutenant ainsi l'identification des situations à risque et la prise de mesures préventives plus efficaces.

Les jeux sérieux sont conçus dans le but d'atteindre des objectifs autres que le simple divertissement. Ils combinent des éléments ludiques avec des objectifs éducatifs, de formation, de sensibilisation, de résolution de problèmes ou de développement de compétences. Les jeux sérieux sont déjà utilisés dans des domaines tels que l'éducation et la santé pour favoriser l'engagement, l'apprentissage actif et la motivation des utilisateurs (voir par exemple le projet Keystone: <https://kt.unir.net/keystone>)

OBJECTIFS ET BESOINS

Les besoins des jeunes en difficulté et de leurs familles évoluent rapidement, ce qui nécessite une adaptation constante des solutions qui leur sont proposées. Dans cette optique, le programme de soutien financier pour le développement d'innovations technosociales de l'Institut universitaire Jeunes en difficulté vise à promouvoir de nouvelles approches pour mieux atteindre et répondre aux besoins des jeunes en difficulté. Ces efforts doivent rester centrés sur l'un des quatre axes de notre programmation de recherche : a) victimisation et maltraitance; b) troubles du comportement et délinquance; c) Insertion sociale et résilience; d) pratiques professionnelles dans les systèmes publics

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Le projet proposé est porté par un chercheur régulier de l'IUJD (chercheur d'établissement ou chercheur universitaire) ou qui s'engage à le devenir.
- Le projet de développement d'innovations technosociales s'inscrit pleinement dans la programmation scientifique de l'IUJD.

CONDITIONS DU CONCOURS ET DU FINANCEMENT

Le montant prévu pour le financement est de 12 000 \$ sur un an.

La période de financement est établie du 16 octobre 2023 au 15 octobre 2024.

Le financement est livré au moment de l'attribution.

PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE DE FINANCEMENT

Les personnes intéressées elles doivent remplir le formulaire prévu à cette fin. L'évaluation des demandes est munie d'un **seuil global de passage à 70 %**. Les critères d'évaluation pour les demandes de financement sont les suivants :

Critères	Indicateurs	Pondération
Qualité et originalité du projet	✓ Pertinence et originalité du projet et des moyens proposés	50 points
	✓ Correspondance du projet avec les besoins du milieu	
	✓ Réalisme du calendrier de réalisation, des prévisions budgétaires, de la faisabilité	
Candidats	✓ Qualité des expériences et des réalisations des membres de l'équipe (subventions, encadrement d'étudiants, publications, etc.)	25 points
	✓ Expertise en lien avec le projet présenté	
Retombées anticipées	✓ Contribution significative et originale au développement des connaissances ou à l'amélioration des pratiques et politiques	25 points

ENGAGEMENTS DU RÉCIPiendaIRE

- Produire un court rapport à l'issue du projet (les sections à remplir seront communiquées ultérieurement).
- Présenter le projet de développement d'innovations technosociales dans le cadre d'une des activités de l'IUJD (ex. : conférence-midi,)
- Mentionner le soutien financier accordé par l'IUJD dans le cadre du projet de développement d'innovations technosociales.

POUR PRÉSENTER UNE PROPOSITION – LETTRE D'INTENTION

Les personnes intéressées doivent fournir les documents suivants pour constituer un dossier complet :

- Le formulaire de lettre d'intention (éliminatoire) prévu à cette fin;
- Un CV (format FRQSC, FRQS, IRSC ou CRSH) du candidat principal.

Date limite : 15 septembre 2023

Les décisions seront transmises aux personnes concernées le 13 octobre 2023.

Les lettres d'intention et les demandes de financement doivent être envoyées par courriel à l'attention de Vanessa Fortier-Jordan à : iu-jd.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca